

POLITIQUE PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE



CONTEXTE ET ENJEUX

S'imposant à toute entreprise établie sur le territoire de l'UE, le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) encadre le traitement des données à caractère personnel. Il définit comme une donnée à caractère personnel toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou non : nom, prénom, âge, sexe, numéro de téléphone, adresse électronique, numéro de carte d'identité et/ou de sécurité sociale.

Toutes les données relatives aux entreprises (clients, fournisseurs etc.) n'entrent pas dans le champs du RGPD qui impose seulement de tenir un registre des traitements. En revanche, tout ce qui permet d'identifier une personne (mail professionnel nominatif par exemple) est considéré comme une donnée à caractère personnel.

Enfreindre le RGPD expose à des sanctions pénales et financières.

ENGAGEMENT DU GROUPE ARCHIMBAUD

Le groupe Archimbaud veille à ce que les données qu'il collecte auprès de toutes ses parties prenantes (collaborateurs, fournisseurs, internautes...) soient adéquates, pertinentes ; il fait en sorte qu'elles soient exactes et mises à jour si nécessaire.

Les données collectées par le Groupe, le sont uniquement pour des finalités nécessaires, déterminées, explicites et légitimes et aucune donnée sensible (origines raciales ou ethniques, opinions politiques, philosophiques ou religieuses, vie sexuelle...) n'est collectée.



INDICATEURS DE SUIVI & PERFORMANCE

-
-

Nombre de demandes d'accès traitées et dans quel délai

Taux de sensibilisation des collaborateurs



Principes de mise en œuvre de la politique pour la protection de la vie privée

Le groupe Archimbaud a désigné comme référent RGPD, le responsable informatique du Groupe. Les principes de mise en œuvre de cette politique sont placés sous sa responsabilité avec le support des collaborateurs susceptibles de collecter ces données. Le référent RGPD du Groupe et le service des ressources humaines ont suivi, du fait de leurs fonctions, une formation spécifique dispensée par la CNIL afin de les sensibiliser sur les enjeux de la protection des données à caractère personnel.

1 Collecter des données pertinentes

Auprès de ses collaborateurs (titulaires et intérimaires), le groupe Archimbaud collecte des données à caractère personnel dans le seul but de gérer efficacement leur parcours dans l'entreprise en termes de recrutement, de rémunération, d'avantages sociaux et de gestion de carrière. Ces principes sont mentionnés dans le règlement intérieur des sites et ainsi que dans une annexe au contrat de travail.

En outre, le groupe Archimbaud s'engage à n'utiliser les caméras de vidéo-surveillance installées sur les sites qu'en plans très larges et aux seules fins d'assurer la sécurité des biens et des personnes. Les collaborateurs ont été informés par écrit de l'existence de ce dispositif et seules les personnes dûment habilitées ont accès aux images.

Auprès des fournisseurs ou clients, les données à caractère personnel ne sont collectées que pour la bonne exécution des contrats conclus avec le Groupe. Concernant les internautes et les utilisateurs des réseaux sociaux, le Groupe s'engage à utiliser, traiter, conserver les données à caractère personnel collectées dans le respect des principes du RGPD.

stockage des données, leurs temps de conservation (n'excédant pas la durée nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées et traitées) ainsi que les mesures de sécurité prises pour protéger ces données.

Concernant les images issues les caméras de surveillance, elles sont détruites automatiquement après 1 mois, sauf en cas d'évènement particulier justifiant leur conservation (accident, incendie...), dans le temps strictement nécessaire à la durée de la procédure.

3 Permettre l'accès aux données et leur modification

Sur demande au service Ressources Humaines, chaque collaborateur peut à tout moment accéder aux données personnelles le concernant, demander des rectifications, voir la suppression de certaines données qui lui sembleraient non pertinentes au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées.

La politique gestion des données pour les utilisateurs du web leur est directement accessible sur le site Archimbaud. Elle précise leurs droits d'accès, de modification ou de suppression de leurs données.

2 Sécuriser les données

Les données peuvent être collectées dans différents fichiers : chacun d'entre eux donne lieu à un suivi au sein d'un Registre de traitement des données tel que prévu par la CNIL et précisant le sujet (exemple paie), le responsable du fichier, les personnes ayant accès, le type de données collectées, le but exact de la collecte, le lieu de

4 Tenir un registre des traitements

Le Groupe tient à jour le registre des traitements concernant les données relatives à ses clients, fournisseurs et ses parties prenantes personnes morales externes.